



N° 214

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

juin / juillet 2022

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Notre commune est fière d'avoir accueilli le Festival les Pieds dans les Etoiles, les 2 et 3 juillet. Ce superbe moment culturel et festif a ravi petits et grands. La programmation proposée autour des Arts de la rue, a permis de découvrir des artistes au plus près de notre territoire. Nous vous invitons d'ailleurs à partager vos plus belles photos sur le compte Facebook de la mairie.

Cette opportunité a montré qu'autour d'un même centre d'intérêts, nous avons su mobiliser différents acteurs ou bénévoles et fédérer des énergies positives.

Je réitère donc mes remerciements à Pré-bocage Intercom, aux associations cahagnaises, aux habitants qui se sont portés volontaires ainsi qu'aux personnes qui ont hébergé des artistes. Sans eux et leur implication, cette manifestation n'aurait pas été aussi réussie. Encore bravo à toutes et tous !

L'heure est maintenant aux congés pour un grand nombre d'entre vous, moments de détente et de repos bien mérités. Je vous souhaite donc un bel été et vous invite à rester vigilants eu égard à la recrudescence des cas Covid.

De nombreux rendez-vous sont déjà programmés pour la rentrée : prochain Conseil municipal le 6 septembre, forum des associations le 3 septembre (9h à 13h) dans le gymnase de Villers-Bocage, participation aux Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre (voir détail ci-après), accueil des habitants de Neuvy-en-Mauges le 21 septembre...

Nous avons pris plaisir à vous retrouver et souhaitons rester sur la même dynamique. N'hésitez pas à utiliser la boîte à idées de la mairie pour nous faire part de vos souhaits et attentes ou lancer des initiatives citoyennes.

N'oubliez pas le traditionnel rendez-vous le dimanche 31 juillet pour la cérémonie commémorative au Mondant à laquelle vous êtes les bienvenus. Bonnes vacances !

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 07/06/2022

L'an deux mil vingt deux, le sept juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Hélène MOREAU, conseillers.

Étaient absents et représentés :

Mme Emmanuelle BEIGNON a donné pouvoir à Mme Karine FRANÇOIS,

M. Frédéric THOMASSE a donné pouvoir à Mme Céline MATHELIER.

Date de convocation : 02 juin 2022 **Date d'affichage :** 14 juin 2022

Secrétaires de séance : Mmes LEMARCHAND et GASNIER-MENANTEAU.

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 05/07/2022

L'an deux mil vingt deux, le cinq juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Hélène MOREAU, conseillers.

Étaient absents et représentés :

Mme Emmanuelle BEIGNON a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU,

M. Jean Marie MAHIEU a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL.

Était absente et excusée : Mme Céline MATHELIER.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Date de convocation : 30 juin 2022 **Date d'affichage :** 11 juillet 2022

Secrétaires de séance : Mmes LEMARCHAND et GASNIER-MENANTEAU.

ÉLUS

Nominations

A la suite de la démission de M. Nicolas LEFRANC en raison d'une évolution professionnelle, Mme Hélène MOREAU est appelée à le remplacer et installée dans ses fonctions en qualité de conseillère municipale.

Mme Karine FRANÇOIS se voit confier la délégation des affaires scolaires.

M. LEFRANC est remplacé dans les commissions suivantes par :

- Correspondant crise EDF : M. Sébastien KOSLOFF
- SIVOM du Caumontais : Mme Hélène MOREAU, suppléante
- Commission d'appel d'offres : M. Antoine HAY
- Commission défense incendie : M. Georges LÉVÊQUE
- Correspondant gendarmerie, pompiers, défense et sécurité routière : M. Guillaume DUJARDIN
- Commission Plan Communal de Sauvegarde : M. Mickaël HAUSSIN
- IngéEAU : M. Jean-Marie MAHIEU
- Intercom – commission Urbanisme/Scot : M. Sébastien KOSLOFF
- Gymnase intercommunal : M. Antoine HAY

Nombre d'adjoints

Mme Karine FRANÇOIS ne pouvant être nommée maire-adjointe en raison des règles de parité, il est décidé de réduire le nombre d'adjoints à 3 au lieu de 4 (11 voix pour et 3 contre). Elle percevra une indemnité de 233 € brut par mois au titre de sa nouvelle délégation.

ÉCOLES

Cantine scolaire

Création d'un tarif spécifique pour les enfants apportant leur repas suite à un problème de santé et sur certificat médical (PAI) : 1,50€ (adopté à l'unanimité).

Garderie périscolaire

La modification des tarifs à compter de la rentrée de septembre est adoptée à l'unanimité :

De 7h30 à 8h00	1 €
De 8h00 à 8h40	1 €
De 16h20 à 17h20 (goûter inclus)	2 €
De 17h20 à 18h00	1 €
De 18h00 à 18h45	1 €

Personnel

Renouvellement du contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) à la prochaine rentrée. La prise en charge pour la commune est de 50%.

Création de deux emplois permanents pour la surveillance de la cantine, cour et ménage à compter du 1^{er} septembre 2022 pour une durée de 3 ans (fin de 2 contrats au 07/07/2022) : 1 poste de 5,29/35^{ème} et 1 poste de 10,19/35^{ème} (adopté à l'unanimité).

Recrutement

Vous recherchez un travail ou un complément d'heures à la commune de Cahagnes ?

Le conseil municipal a créé un emploi permanent de 10,19/35^{ème} à compter du **01 septembre 2022**, pour assurer les missions suivantes :

- surveillance des élèves et aide au service dans la cantine scolaire pendant la pause méridienne,
- surveillance des élèves dans la cour de l'école pendant la pause méridienne,
- aide pour emmener les Petites Sections de maternelle aux toilettes puis au dortoir avant la sieste,
- entretien des classes de l'école élémentaire en période scolaire,
- remplacements/renforts de l'équipe en cas de nécessité de service.

Merci de déposer votre candidature au secrétariat de mairie avant le 20 août.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Participation

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Nombre d'inscrits	1067	1067
Abstentions	557	587
Votants	510	480
Votes blancs et nuls	12	49
Nombre d'exprimés	499	431

Remerciements

Un grand merci aux habitants qui ont participé à la tenue des bureaux de vote en qualité d'assesseurs ainsi qu'aux opérations de dépouillement. Leur implication a été fort appréciée.

ENVIRONNEMENT

Haies bocagères

Une convention de mandat a été conclue pour une durée de 10 ans. Les travaux de plantation de haies bocagères sont financés par Pré-bocage Intercom via des subventions à hauteur de 30% et 70% par le Département. Ce sont ainsi 357 mètres linéaires de haies qui vont être plantés sans aucune charge pour la commune.

Journée pêche au plan d'eau

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes et de l'AAPMA pêcheurs de la Drôme, elle s'est tenue le 19 juin. Malgré les conditions climatiques, de nombreux pêcheurs étaient au rendez-vous.

La cabane à massage sonore

N'hésitez pas à vous laisser porter à l'intérieur de l'œuvre sonore installée sur le parking des étangs de Craham jusqu'à l'automne.



Entretien du cimetière

Un nettoyage a été effectué par quelques volontaires le 17 juin dernier pour éviter la prolifération des mauvaises herbes.

Il est rappelé qu'il appartient aux particuliers de veiller à l'entretien des tombes et que cette opération a été exceptionnelle.

Les Infos MUNICIPALES

COMMÉMORATION

Cérémonie du Mondant

La cérémonie aura lieu le **dimanche 31 juillet 2022 à 11h30** après la messe qui sera célébrée à 10h30.

ACCUEIL DES HABITANTS DE NEUVY-EN-MAUGES

Inscription

La commune recevra 42 habitants de Neuvy-en-Mauges à dîner le **mercredi 21 septembre 2022** à la salle polyvalente.

Les habitants désireux de se joindre à ce repas, moment de mémoire et d'échanges, sont invités à s'inscrire **avant le 10 septembre** auprès de la mairie.

La somme de 30 Euros sera demandée par chèque à l'ordre de l'Association Culture et Histoire de Cahagnes (ACHC) lors de l'inscription.

REPAS DES AINÉS

Inscription

Le repas aura lieu le **dimanche 09 octobre 2022** à la salle polyvalente. Les personnes de 67 ans et plus en 2022, sont bien cordialement invitées à venir s'inscrire à la mairie avant le 30 septembre. Les conjoints n'ayant pas l'âge requis, peuvent, s'ils le souhaitent, participer au repas en payant leur part. (La somme de 25 Euros sera demandée par chèque lors de l'inscription, à l'accompagnant n'ayant pas 67 ans dans l'année).

TOURISME

Ouverture au public du manoir d'Aubigny pour l'année 2022 :

Dates d'ouverture : du vendredi 01 juillet au mardi 26 juillet 2022 et du mercredi 24 août au mardi 06 septembre 2022

Horaires : De 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00. Prix par personne : 3 euros

Parties ouvertes à la visite : le parc ainsi que les intérieurs du château.

Les journées du patrimoine : samedi 17 et dimanche 18 septembre :

Le conseil municipal vous invite à une randonnée autour de Cahagnes, un village qui raconte son histoire illustrée par 15 panneaux tout au long du parcours de 16 km, qui peut être raccourci de moitié. Une randonnée libre, facile, gratuite et pour tout public.

Les dépliants seront mis à votre disposition au départ : près du square Horsted Keynes. Accueil de 9h00 à 10h00 sur le parking à gauche de l'église à Cahagnes.

A LOUER :

Appartement F3 au 1^{er} étage



Appartement F3 de 75 m², au 1^{er} étage, avec une cave au sous/sol.

Cuisine, salle de 30 m² avec balcon, 2 chambres, salle d'eau et WC séparés.

Chauffage collectif au fioul. Double vitrage, volets électriques. Libre de suite.

Loyer : 450 € / mois + (les charges d'environ 60 €/mois pour le chauffage)

S'adresser au secrétariat de mairie de Cahagnes 02.31.77.58.46.

Dépôt de candidature jusqu'au 15 août 2022.

Pavillon F3 de plein pied



Pavillon F3 de 60 m², terrain d'environ 300 m² + garage.

Cuisine, salle/salon, 2 chambres, salle d'eau et WC séparés.

Chauffage électrique, double vitrage, volets électriques. Libre au 17 septembre.

Loyer : 610 € / mois.

S'adresser au secrétariat de mairie de Cahagnes 02.31.77.58.46.

Dépôt de candidature jusqu'au 20 août 2022.

CONSIGNES DE TRI SÉLECTIF

Prenez garde aux faux amis

Le 1 octobre 2020, les consignes de tri ont évolué pour l'ensemble de l'ouest du Calvados. En effet, le papier et tous les **emballages** en carton, en métal et en plastique sont désormais à jeter dans notre sac, bac ou **conteneur jaune**.

Emballage en bois, masques jetables, mouchoirs, essuies-tout et objets en plastiques qui ne sont pas des emballages (pinces à linge, cintres, brosses à dents, éponges, jouets...) sont les erreurs les plus fréquentes du sac jaune. Ils sont à déposer dans le sac d'ordures ménagères, car ils ne sont pas recyclables. Lorsque vous avez un doute, vous pouvez consulter le mémo-tri sur www.seroc14.fr ou télécharger l'application « Guide du tri ».



SÉCHERESSE

Le département du Calvados est placé en vigilance sécheresse depuis le 20 mai 2022. Le bassin versant de la Vire est placé depuis le 12 juillet en alerte sécheresse par arrêté Préfectoral et fait ainsi l'objet de mesures de limitation et de suspension temporaire de certains usages de l'eau.

A ce jour notre commune n'est pas touchée par ces restrictions. **Toutefois, vous êtes fortement invités à faire un usage raisonné et économe de l'eau afin de préserver au mieux les ressources en eau du département.**

Le mot des assos

L.A.C.

Assemblée générale de l'association Loisirs A Cahagnes (LAC) le **vendredi 7 octobre à 20h30** au Club House (local du centre aéré « Les P'tits Monstres Rigolos »).

Si vous venez à la bibliothèque, vous êtes adhérent du LAC ! Si votre enfant est allé au centre aéré d'été ou à la gymnastique dispensée par Joachim, vous êtes adhérent du LAC ! Si vous-même participez à la remise en forme, vous êtes adhérent du LAC !

Les idées et les envies ne nous manquent pas mais les bras oui !!!

Et si vous ne connaissez pas le LAC, venez nous rencontrer et sympathiser autour d'un verre de l'amitié ; rendez-vous le 7 octobre à 20h30 au Club House.

DÉTENDEZ-VOUS, PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES !

SOPHROBALADE
LACHER PRISE
à la vallée de Craham - Cahagnes

VENEZ DÉCOUVRIR...

- l'ambiance ressourçante de la vallée de Craham, berceau du doux écoulement des rivières, et la qualité de son énergie.
- la sophrobalade : une alliance entre sophrologie, marche douce et découverte du territoire pour un moment de lâcher-prise et de relaxation, un instant de douceur qui permet de « réajuster » de son quotidien.

SAMEDI 27 AOÛT
DE 10 H 30 À 12 H

VENEZ DÉCOUVRIR...

- l'ambiance ressourçante de la vallée de Craham, berceau du doux écoulement des rivières, et la qualité de son énergie.
- la sophrobalade : une alliance entre sophrologie, marche douce et découverte du territoire pour un moment de lâcher-prise et de relaxation, un instant de douceur qui permet de « réajuster » de son quotidien.

VENEZ DÉCOUVRIR...

- l'ambiance ressourçante de la vallée de Craham, berceau du doux écoulement des rivières, et la qualité de son énergie.
- la sophrobalade : une alliance entre sophrologie, marche douce et découverte du territoire pour un moment de lâcher-prise et de relaxation, un instant de douceur qui permet de « réajuster » de son quotidien.

SPORT
CULTURE

FORUM DES
ASSOCIATIONS
DU PRÉ-BOCAGE
2022

Samedi
3 septembre

9h-13h

Gymnase de Villers-Bocage

Stands et animations

Informations : 02 31 77 57 48

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
mardi 15 - 16h